

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 8 décembre 2025

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE BOUCHER Colette, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- BERNU Sylvain donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- MAIGNAN Brigitte donne pouvoir à HERCOUET Philippe,
- PECHA Virginie donne pouvoir à BURLLOT David,
- ROYER Thierry donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- GOUZIN Alain,

SECRETAIRE DE SEANCE : LE GUEN Nadège

Délibération n°2025-110

Membres en exercice : 35 – Présents : 30 - Absents : 5 – Pouvoirs : 4

FINANCES

TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2026

Les tarifs à fixer, au 1^{er} janvier 2026, sont :

1. Les droits de place du marché
2. Les tarifs liés aux cimetières
3. Le prix du repas ALSH de Planguenoual refacturé à Lamballe-Terre & Mer,
4. L'aire de camping-car de Planguenoual
5. Le taux horaire pour l'embauche des intermittents au Quai des rêves
6. L'occupation du domaine public
7. Les prestations des services techniques
8. Les prestations Agents

Pour 2026, une revalorisation des tarifs de 2 % est proposée, afin de correspondre à l'inflation constatée en 2025 pour les tarifs des cimetières et pour quelques tarifs des droits de place.

Toutefois, il est proposé de maintenir les tarifs 2025 pour le tarif du stationnement sur l'aire de camping-car de Planguenoual

Le prix du repas ALSH de Planguenoual est fixé à 4,27€ Ce prix correspond au coût des denrées, de l'occupation du restaurant scolaire et des fluides.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les tarifs municipaux et les conditions de mise en œuvre ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2026,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

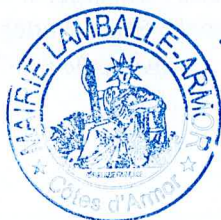
FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **17 DEC. 2025**

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le **17 DEC. 2025**
De la publication le **17 DEC. 2025**

Pour le Maire,
Par délégation
Nathalie MARCHAND
Directrice Administration générale

TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026

1. DROITS DE PLACE LAMBALLE-ARMOR

NATURE DES TARIFS	TARIFS
1 - Boutiques et Etalages (camions, étals, magasins, ...) . par mètre linéaire, pour les abonnés . par mètre linéaire, pour les non-abonnés . posticheurs, démonstrateurs - prix forfaitaire par jour : *Tarif ETE (du 01/04 au 31/10) *Tarif HIVER (du 01/11 au 31/03)	1,10 € 2,30 € 26,00 € 18,00 €
2 - Véhicules et Matériels neufs ou d'occasion exposés pour la vente . Automobiles, camions, camionnettes, tracteurs, camions publicitaires et de démonstration, et autres gros matériels, l'unité . Tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres menus matériels, le mètre linéaire	27.05 € 2,49 €
3 - Industries Foraines à la fête Saint-Jean et autres Manèges, loteries, tirs, confiseries, cirques, ménageries et établtis similaires par m ² par jour - SURFACES < 100 m ² - SURFACES > 100 m ² Les véhicules servant au logement du personnel et au transport du matériel sont exonérés. Ceux qui servent aux attractions paient un droit de place	0,54 € 0,33 €
4 - Cirques en tournée (& entreprises assimilées) - cirque avec chapiteau (par jour) - cirque en plein air (par jour) - caution Les véhicules servant au logement du personnel et au transport du matériel sont exonérés. Ceux qui servent aux attractions paient un droit de place	340.83 € 37.87 € 1664.64 €
5 - Poussins d'élevage, poulets, lapins, par exposant (forfait)	9.20 €
6 - Droits de place et d'étalage exceptionnels (forfait en sus du métrage linéaire) (acquittable les jours fériés aux déballeurs abonnés et non-abonnés)	6.32 €

2. CIMETIERES LAMBALLE-ARMOR

	NATURE DES TARIFS	Tarifs
CONCESSIONS	- 15 ans	145 €
	- 30 ans	290 €
CAVES URNES	- 10 ans	160 €
	- 15 ans	238 €
COLUMBARIUM	NATURE DES TARIFS	
	- 10 ans	257 €
	- 15 ans	387 €
FOSSOYAGE	- Mise en caveau provisoire, droit fixe (15 jours)	44 €
	- Mise en caveau provisoire, droit fixe, par jour suivant	6 €
JARDIN DU SOUVENIR	Fourniture et pose d'une plaque en bronze dimension 8/11cm	237 €

3. AIRE DE CAMPING-CAR (PLANGUENOAL)

NATURE DES TARIFS	TARIFS
Stationnement 1 nuit	12,00 €

4. REPAS ALSH PLANGUENOUAL REFACTURÉ À LAMBALLE-TERRE & MER

NATURE DES TARIFS	TARIFS
Repas ALSH	4,27 €

5. LE TARIF HORAIRE DES INTERMITTENTS DU QUAÏ DES RÊVES

PRESTATION	TARIF HORAIRE NET
Intervention des techniciens	13,00 €
Intervention des régisseurs	15,00 €

Ces tarifs s'appliquent pour l'embauche de techniciens du spectacle venant en renfort sur certains spectacles sous un statut d'intermittent. Les tarifs horaires nets proposés au 1^{er} janvier 2026 sont de 13 € net pour les techniciens et de 15 € net pour les régisseurs (les charges des montants nets sont à régler au Guso).

6. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les TARIFS CI-APRES S'APPLIQUENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LAMBALLE-ARMOR		TARIFS
AIRES STATIONNEMENT	Concession de place de parking sur le domaine public par place et par an	116,99 €
GARAGES AUTOMOBILES	Emplacement de stationnement sur la voie publique (par place et par an)	53,56 €
TRANSPORT DE FONDS	Sécurisation des transports de fonds par m ² /an	58,43 €
AUTORISATION DE VOIRIE	Occupation du sous-sol du domaine communal par des réseaux privés, redevance annuelle et forfaitaire (par an/mètre linéaire)	5,85 €

Les tarifs ci-après s'appliquent sur l'agglomération de Lamballe, limites d'agglomération, gratuite sur le reste du territoire		TARIFS
AUTORISATION DE VOIRIE	Occupation du trottoir, le m ² par jour	1,99 €
	Occupation de la chaussée, le m ² par jour	2,66 €
	Occupation de place de stationnement	- €
	. par place la demi-journée	4,71 €
	. par place la journée	8,27 €
	Dispositif "route barrée " par jour	152,08 €
	Occupation "longue durée ": forfait mensuel maximum	467,95 €
INSTALLATIONS FIXES	Terrasses non ancrées non couvertes - par m ² /an	21,06 €
	Terrasses ancrées non couvertes - par m ² /an	26,91 €
	Terrasses couvertes construite en dur - par m ² /an	40,95 €
	Etalages	13,01 €
	Supports amovibles - distributeurs (unité/an)	13,01 €
GESTION DU DOMAINE PUBLIC	Prêt de panneaux uniquement particuliers, TPE (très petite entreprise), ETA (établissement....) - dans la limite des socks disponibles	gratuité
	Coût de non-restitution par panneau suite à prêt	156 €
	Déplacement pour pose / dépose des panneaux uniquement particuliers, TPE, ETA	27€ gratuité pour personne à mobilité réduite

7. PRESTATIONS CENTRE TECHNIQUE

Nature des tarifs	TARIFS
TARIFS HORAIRES MATERIEL (non compris le chauffeur)	
Tractopelle	57,94 €
Camion	69,24 €
Balayeuse (y compris retraitement des déchets)	105,29 €
Nacelle	52,64 €
Détagueuse (hydro gommeuse)	33,11 €
Mini pelle	52,64 €
Chariot élévateur de chantier	52,64 €

TARIFS AUTRES MATERIAUX et PRESTATIONS DIVERSES	
Busage	
Fourniture et pose de buses diam. 300 mm - le ml	152,80 €
Branchement au réseau d'eaux pluviales	
Forfait pour branchement standard eaux pluviales type « habitation » / forfait pour 1 regard 40 cm x 40 cm / canalisation diam 200 mm maximum. Un branchement standard correspond au raccordement au réseau au droit de la propriété dont l'emplacement est défini par la collectivité	1 502,50 €
Branchement eaux pluviales autres que situation standard type « habitation »	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Prestations diverses	
Coefficient de fourniture	1,15
Coefficient de prestation	1,10
Interventions réalisées par entreprise sur demande et à destination de tiers sur le domaine public	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Fourniture et pose de réglette de jalonnement – l'unité	146,23 €

8. PRESTATIONS AGENTS

L'heure de main d'oeuvre	TARIFS
Prestations des agents d'entretien (facturation des heures de ménage)	27,88 €
Prestations des agents des services techniques (dont refacturation et valorisation des travaux faits en régie par le Centre Technique)	43,62 €
Prestations des agents – majoration pour intervenant de nuit (18h/ 7h) et jours fériés	27,05 €
Animateur	31,59 €

Nota : l'heure de main d'œuvre est nette de TVA ; il convient de rajouter la TVA pour les budgets ou les opérations assujettis à la TVA.